



Caractéristiques

Seringue en verre pré remplie
prête à l'emploi (+ 2 aiguilles)

Beyfortus 50 mg : 0,5 ml / 50 mg

Beyfortus 100 mg : 1 ml / 100 mg



Solution limpide à opalescente, incolore
à jaune

Contrôler à l'œil nu l'absence de
particule et de décoloration avant
administration

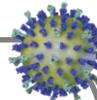
**Ne pas injecter si le liquide est trouble,
décoloré ou s'il contient des particules ou
des corps étrangers**

Conservation

- Au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C) dans l'emballage extérieur à l'abri de la lumière
- A température ambiante (20°C-25°C) à l'abri de la lumière pendant **8 heures maximum**. Une fois ce délai écoulé, la seringue doit être jetée

**Ne pas congeler, ne pas agiter et ne pas
exposer à la chaleur directe**

Indication



Prévention des infections des voies respiratoires inférieures dues au virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nouveau-nés et les nourrissons au cours de leur première saison de circulation du VRS

Campagne de **prévention** à compter du 15/09/2023 et jusqu'à la fin de la période épidémique à VRS

Contre indication Effets indésirables



Contre-indication :

- hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients

Non recommandé en cas de fièvre, épisode infectieux aiguë modéré à sévère en cours, ni après un épisode d'infection documentée à VRS

Effets indésirables :

- éruptions cutanées (0,7 %) dans les 14 jours; fièvre (0,5%) et réactions au site d'injection (0,3%) dans les 7 jours

Posologies

Poids < 5kg	1 dose unique de 50 mg
Poids ≥ 5kg	1 dose unique de 100 mg

- En maternité ou avant le retour à domicile pour les enfants hospitalisés en période néonatale
- En ambulatoire par les pédiatres, médecins généralistes, PMI et sages-femmes pour les enfants non immunisés en maternité et/ou nés entre le 06/02/2023 et le 15/09/2023

Administration



Uniquement par voie intramusculaire (IM)

De préférence dans la partie antérolatérale de la cuisse

Respecter une distance de 2,5cm en cas d'injection d'un vaccin prévu au même moment

Le muscle fessier ne doit pas être utilisé systématiquement comme site d'injection en raison du risque de lésion du nerf sciatique

Traçabilité

Enregistrer nom et n° de lot du médicament dans le carnet de santé ou DMP

Références

[DGS Urgent - prévention VRS](#)

[Nirsevimab infographie HAS](#)

[ANSM BEYFORTUS lettre aux professionnels.pdf](#)

[ANSM BEYFORTUS information parents.pdf](#)

0 800 555 658 Service & appel gratuits

Effets indésirables à déclarer via : [Portail de signalement des événements sanitaires indésirables](#)